



info@golfnoas.ch
www.golfnoas.ch

PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 10 mars 2020 des actionnaires du Golf Noas SA.

Lieu / heure : Salle St.-André / 19h00

Conseil d'administration

Présent(e)s : Prosper Rey, président, Frédéric Pralong, vice-président, Georges Cordonier, membre, Sylvie Bonvin, secrétaire hors CA et Marlyse Lager, membre hors CA.

Invités : Duc Philippe, Bonvin Hugues et Moret Etienne.

Excusés : Duc Yves, caissier, Tanner Alfred, capitaine
P.V. Georges Cordonier.

A 19h00 le Président, **Prosper Rey**, ouvre l'Assemblée Générale 2020 des actionnaires du Golf Noas SA.

Le Président demande s'il y a des remarques sur l'ordre du jour de cette Assemblée Générale. Tel n'est pas le cas. L'ordre du jour est donc admis tel que proposé. Il passe ainsi au point 1.

1. Contrôle des présences. Il salue les 45 actionnaires présents, qui représentent 317 actions. Il excuse l'absence des 25 personnes suivantes : Alherr Marco et Patricia, Bagnoud Sandra, Bagnoud Laurent, conseiller communal, Barras Gaston-F., président du Golf-Club de Crans-sur-Sierre, Barras Jérémie, Bonvin Jérôme, Clivaz Gabriel, Clivaz Gustave, Clivaz Paul-Alain, D'Andrès Grégory, Duc Yves, caissier, Germanier Christian, Marion-Perrier Pierrette, Pasquier Virginie et David, Petitjean Daniel, Rey Amalia, Rey Christian et Irma, Rion Yvan, Romailier Lainez, Salamin Gérard, Schmalen Pascal, directeur du Golf-Club de Crans-sur-Sierre et Tanner Alfred, capitaine. Une raison de ces absences est la présence naissante du « coronavirus ».

2. Lecture et approbation du PV de l'AG du 14.03.2019. Ce PV a été publié sur le site internet du Golf Noas SA. Personne ne souhaitant sa lecture, le Président, **Prosper Rey** demande s'il y a des remarques à son sujet. Aucune remarque n'est soulevée. Donc ce procès-verbal est approuvé tel que rédigé, avec remerciement à son auteur, **Georges Cordonier**.

3. Rapport d'activité 2019. **Prosper Rey**, président, rapporte sur l'activité 2019 de notre Golf-Club :

- fairway No 1 : pose de filets au nord réalisée afin de protéger les usagers de la route cantonale.

- fairway No 3 : pose de filets au nord réalisée pour protection des immeubles et véhicules/piétons sur la partie nord de la route communale, ainsi qu'avancement du tee de départ.

- fairway No 6 : l'autorisation est imminente pour agrandir le green et l'avant-green pour le confort des joueurs.

- fairway No 8 : étude en cours pour agrandir le green. Un sondage du sol est prévu pour analyse.

- révision de toutes les tondeuses.

- changement des drapeaux sur les greens, achat de 3 séries, dont une a été offerte par notre photographe, **Patrick Holzer**, avec la protection des trous. **Le CA le remercie pour ce geste.** Stockage de terre végétale pour modifications futures des greens et fairways au nos 6 et 8, pose du panneau informatif électronique, solde du terrain du parking acheté à l'Etat du Valais, pose d'un défibrillateur vers la porte d'entrée aux WC.

- financièrement, une augmentation de recettes de green-fees a été constatée, durant l'été. Le Conseil d'Administration est donc satisfait de l'achat du **distributeur de tickets pour le droit de jeu et les boissons**, payables uniquement par cartes de crédit et/ou de débit.

- A ce jour, il reste 3 actions du Golf Noas SA à vendre.

Il termine son rapport en remerciant toutes et tous les bénévoles, le web master, Frédéric Pralong, la fiduciaire Gaston Clivaz, la Municipalité de Crans-Montana, Le Golf-Club Crans-sur-Sierre, Manu Berclaz, pour la permanence téléphonique, notre photographe, Patrick Holzer, ainsi que ses collègues du conseil d'administration qui travaillent bénévolement à la gestion de notre golf.

4. Lecture des comptes de l'exercice 2019. En l'absence de **M. Yves Duc**, caissier, c'est le président, **Prosper Rey** qui commente en détail les comptes 2019 qui ont été approuvés par le conseil d'administration en séance du 11.02.2020. A retenir globalement : le montant des produits de Fr. 176'626.61 et le montant des charges de Fr. 176'626.06. Le bénéfice se situe donc à Fr. 0.55. Le bilan se monte à Fr. 222'083.84 à l'actif comme au passif.

5. Rapport de l'organe de contrôle relatif aux comptes de l'exercice 2019. **Gaston Clivaz**, en donne lecture. L'assemblée approuve ce rapport à l'unanimité, avec remerciements à la fiduciaire de M. Gaston Clivaz, organe de contrôle.

6. Approbation des comptes 2019 et décharge au Conseil d'Administration. A l'unanimité, l'assemblée donne décharge au conseil d'administration de la gestion et à l'organe de contrôle de son mandat.

7. Présentation du budget 2020. En l'absence de **M. Yves Duc**, caissier, c'est le président, **Prosper Rey** qui commente le budget 2020 qui devrait correspondre à peu près aux comptes 2019, avec un éventuel achat de terrains. Les dépenses sont budgétisées à Fr. 143'550.- et les recettes à Fr. 161'300.- soit un excédent de recettes de Fr. 17'750.-. Le montant des investissements se monte à Fr. 58'000.- et concerne l'achat de terrains et l'aménagement du parcours.

8. Situation du parking avec l'Etat du Valais. Les travaux avec l'Etat du Valais, pour le parking au sud (place d'évitement actuelle), s'effectueront sous réserve d'étude de faisabilité par l'Etat du Valais, qui nous rendra réponse durant l'année 2020.

9. Projets d'amélioration du golf pour 2020. Le président **Prosper Rey** signale la volonté du CA, de poursuivre l'idée d'agrandir le green du no 6, et d'aplanir l'avant-

green, et d'effectuer un sondage au trou no 8 pour connaître la nature du sol à cet endroit.

Green du 3 : proposition d'aménager une dropping zone, pour gagner du temps, et de poser un rebord de terre, à l'ouest du green, afin d'arrêter les balles trop longues.

10. Démissions et admissions. Le CA prend note, avec regret, de la **démission** de notre président, **Prosper Rey**, après plus de 11 ans de dévouement, ainsi que celle de **Sylvie Bonvin**, membre hors CA, secrétaire et membre de la commission « d'accueil et buvette » depuis plus de 12 ans. Ils sont chaleureusement remerciés. **Frédéric Pralong**, vice-président, au nom du CA, remet un chèque-cadeau à **Sylvie Bonvin**, pour son excellent travail, et remercie **Prosper Rey** pour son activité intense déployée durant son mandat, par sa promotion au rang de « **Président d'honneur** » de notre golf. Le diplôme lui est remis séance tenante avec 2 chèques-cadeaux également. L'assemblée générale remercie ces 2 personnes par des applaudissements nourris.

Dans le cadre des **admissions**, le CA a décidé de porter à 7 le nombre de membres au CA. Le président propose donc à l'AG d'admettre au sein du CA 3 nouveaux membres, soit **Philippe DUC**, **Etienne MORET** et **Hugues BONVIN**, domiciliés à Chermignon-d'en-Bas et Lens. L'AG approuve ces 3 nominations. Le président, **Prosper Rey** remercie l'Assemblée Générale de ces admissions au sein du CA.

11. Renouvellement du Conseil d'Administration. Selon point ci-dessus, il y aura donc désormais 7 membres au sein du CA, plus Marlyse **Lagger**, membre hors CA. La répartition des nouvelles tâches s'effectuera au sein du CA, lors de la prochaine séance. Le cahier des charges et suppléance sera alors déterminé pour chaque membre. A une question de **Manu Berclaz**, Me **Bernard Savioz**, précise qu'une éventuelle coprésidence, n'est pas légale dans le cas d'une S.A., car en cas de votation la voix du président primera. Le président prie le nouveau CA d'en prendre note.

12. Rapport du Capitaine. En l'absence d'**Alfred Tanner**, capitaine, c'est **Prosper Rey** qui donne lecture de son rapport d'activité 2019. Nous avons organisé 14 compétitions, le match-play Léonce Pralong, la compétition de la classe 1944 dite du « 75ème », la sortie des bénévoles. Il y a eu 4 « hole in one » : Jean-François **Romailer**, Denis **Rey**, Roger **Bonvin** et **Prosper Rey**.

Il donne lecture du programme 2020. A relever le « Jubilé des 30 ans du golf de Noas ». Il rappelle l'organisation de chaque compétition, précise la façon **juste** de relever les pitches, ainsi que de poser la partie métallique supérieure du trou : **rebord vers le bas**. Il termine par les remerciements à tous les sponsors et toutes les personnes qui ont permis le bon déroulement des compétitions 2019, particulièrement à **Prosper Rey**, président sortant, pour la confiance accordée au capitaine durant les 8 ans passées ensemble. Il souhaite au nouveau conseil d'administration de poursuivre le travail des prédécesseurs, dans le même état d'esprit et pour le bien de notre club.

Le président, **Prosper Rey**, le remercie également pour son dévouement à la gestion de notre Golf-Club.

13. Divers. **Prosper Rey**, président, confirme que la surface totale du périmètre du golf est de 52'313 m2 dont **19'625 m2, soit le 37,51 % propriété du Golf-Club de Noas SA**. La location est versée à raison de Fr. 0,20 le m2, annuellement.

Prosper Rey, présente une rétrospective des travaux effectués durant sa présidence, et termine en rendant un vibrant hommage aux membres fondateurs de notre golf.

Trou no 1 : Jean-Claude Rudaz demande d'étudier l'amélioration de la montée au départ du trou no 1, et de déplacer le départ vers le nord. Le CA donnera suite à cette requête.

Marcel Barbier, souhaite un nettoyage au nord du parcours du trou No 1, maintenant que les travaux sont terminés, et pour le coup d'œil des joueurs.

Jean-Daniel Duc, a constaté un dévers à l'ouest du green no 3, ce qui provoque le roulement des balles vers le chemin. Il propose de mettre de la terre pour les arrêter.

Christian Barras, vice-président de la Bourgeoisie, excuse l'absence de son père, **Gaston-F. Barras**, président du Golf-Club de Crans-sur-Sierre, et félicite également le CA et les bénévoles, pour tout ce qui se fait dans le cadre du Golf de Noas, où les conditions sont souvent exceptionnelles. Il remercie le Golf de Noas d'avoir accepté d'organiser la 1ère compétition qui aurait dû se dérouler sur le golf de Crans-sur-Sierre, le 25 avril 2020. Il confirme une participation du Golf-Club Crans-sur-Sierre, pour la compétition du 30ème anniversaire.

Les 3 nouveaux membres du CA se présentent: **Hugues Bonvin**, de Lens, **Etienne Moret** et **Philippe Duc**, de Chermignon-d'en-Bas. Chacun résume sa généalogie et son activité, et confirme qu'ils sont tous motivés pour travailler ensemble dans l'intérêt du Golf de Noas. **L'assemblée** les remercie par des applaudissements..

14. Verre et agape de l'amitié.

La parole n'étant plus demandée, le président, **Prosper Rey** clôt sa dernière assemblée à 20 h 15, remercie les actionnaires présents, et invite son auditoire à partager l'agape et le verre de l'amitié préparés par notre dévouée **Marlyse Lagger**.

Chermignon, le 12 mars 2020.

Le secrétaire :
Georges CORDONIER

Le Président :
Prosper REY